

Burundi : 4e semaine africaine de vaccination du 6 au 8 mai 2014

@rib News, 03/05/2014 - Source Xinhua Le rattrapage des enfants de 18 à 23 mois, qui n'ont pas encore eu la 2^eme dose de Vaccin Anti- Rougeoleux (VAR), sera au cœur de 4^eme semaine africaine de vaccination prévue au Burundi du 6 au 8 mai 2014, a indiqué samedi la directrice du Programme Elargie de Vaccination (PEV) au Burundi, Dr Joecyline Nsanzerugeze. Dr Nsanzerugeze, qui s'exprimait lors d'un atelier-mé debate à cette semaine africaine de vaccination, a précisé que l'ultime objectif de cette activité est de remonter la couverture vaccinale de cette 2^eme dose de VAR au profit de ces enfants pour que leur immunité sanitaire soit renforcée.

Mme Nsanzerugeze a souligné que ce vaccin est administré dans le cadre du calendrier vaccinal de routine. Elle en a profité pour signaler qu'en comparaison aux autres pays de l'Afrique Centrale, le Burundi est doté d'une bonne couverture vaccinale. En matière sanitaire, a-t-elle fait remarquer, le Burundi est encore évalué au niveau de la région OMS (Organisation Mondiale de la Santé) de l'Afrique Centrale et non au sein de la Communauté Est-Africaine (East African Community "EAC). Toutefois, a-t-elle nuancé, le taux de couverture pour la 2^eme dose du VAR en 2013 au Burundi est relativement bas puisqu'il n'a pas dépassé les 51%. Pour Mme Nsanzerugeze, cette basse performance s'expliquerait par le fait que cette dose était nouvellement introduite. La deuxième cause, a-t-elle dit, est que les enfants-cibles de cette 2^eme dose, ressortent de l'âge des autres antigènes donnés habituellement dans les activités vaccinales de routine. En effet, a-t-elle fait remarquer, les mères allaitantes burundaises étaient habituées à amener dans les structures sanitaires les enfants âgés de zéro à une année. C'est fort probable, a-t-elle noté, que les mères ont confondu l'administration de la 2^eme dose du VAR avec des actions menées pendant des "campagnes" de vaccination alors que l'activité entrait uniquement dans le cadre des opérations vaccinales de routine. C'est cela que nous voulons corriger, car désormais chaque enfant burundais âgé d'une année et demie (18 mois) a droit à la 2^eme dose du VAR. Elle a souligné qu'en dépit des épidémies localisées de rougeole constatées dans le pays depuis 2010 le Burundi a été le premier pays à introduire en 2013 la 2^eme dose du VAR au sein de la région OMS de l'Afrique Centrale.